

PIÈCES À FOURNIR

POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

Année scolaire 2017/2018

(uniquement pièces originales)

Le dossier doit être rapporté au Service Scolaire **par le représentant légal.**

- Un justificatif d'identité du représentant légal (passeport, permis de conduire...)
- Livret de famille ou extrait de naissance intégral de l'enfant
- 1 justificatif de domicile récent (facture EDF, eau, téléphone, quittance de loyer)
- Certificat de radiation de l'école de provenance en cas de changement d'école
- Uniquement pour la 1^{ère} année de maternelle : certificat médical d'aptitude à la vie scolaire
- Fiche sanitaire (renseignée et signée)
- Autorisation SMS (renseignée et signée)
- 1 photo d'identité
- Jugement de modalités de garde de l'enfant - de conditions d'exercice du droit parental

Pièces à transmettre au service des affaires scolaires

avant le 31/08/2017 :

- Attestation d'assurance scolaire – extra scolaire – responsabilité civile – individuelle accident